

La Macif organise un colloque transnational avec la Ligue des droits de l'Homme pour l'égalité en faveur des aidantes en entreprise

Acteur majeur de l'économie sociale et assureur mutualiste, le groupe Macif réaffirme son engagement en faveur de la non-discrimination des aidants, et notamment des femmes, en entreprises. A ce titre, elle organise aujourd'hui, mardi 24 mai, un colloque transnational avec la Ligue des droits de l'Homme sur le thème « Etre aidante et active : comment combattre les inégalités de salaires entre hommes et femmes ? »

Temps fort du projet transnational coordonné par la Ligue des droits de l'Homme intitulé « **Agir contre les écarts de salaires Femmes/Hommes (GPG) : prendre en compte le cas des aidantes informelles** » et co-financé par l'Union Européenne, ce colloque permettra à la Ligue des droits de l'Homme, au groupe Macif et aux autres partenaires de l'opération d'exposer leurs recommandations et messages vis-à-vis de la société civile, des entreprises, des salariés et des pouvoirs publics. Au cours du colloque, experts, élus, représentants d'associations et dirigeants d'entreprise débattront notamment autour du rôle des aidants, de son impact sur leur rémunération, des difficultés professionnelles rencontrées et des initiatives conduites afin de lutter contre les discriminations dont ils peuvent être la cible en entreprise.

Programme du colloque :

- **Présentation des travaux par la Ligue des droits de l'Homme**
- **Témoignage d'une aidante salariée**
- **Débat : le "Gender pay gap" induit par le rôle d'aidante : Quelles réalités ?**
- **Synthèse des travaux de l'Institut de Recherches Economiques et Sociales : Réduire le « Gender Pay Gap » induit par le rôle d'aidante**
- **Table ronde et débat : Quelles initiatives dans l'entreprise ? Quelles perspectives ?**
- **Echange avec le public**

En présence de :

- **Jacques Chemarin, Vice-président du groupe Macif, Président de Macif-Mutualité**
- **Philippe Perrault, Vice-président du groupe Macif**
- **Françoise Dumont, Présidente de la Ligue des Droits de l'Homme**
- **Dominique Guibert, Président de l'Association Européenne pour la Défense des Droits de l'Homme**

La Macif, un acteur engagé de longue date sur l'accompagnement des aidants

Chaque personne peut ainsi devenir aidant familial. Un enfant, un conjoint, un parent, un proche peut basculer dans une situation de handicap, de perte d'autonomie ou de maladie. Les contraintes qui s'imposent alors, qu'elles soient matérielles, temporelles, financières ou psychologiques restent rarement à la porte de l'entreprise.

Fidèle à ses valeurs de solidarité, d'innovation et de confiance, le groupe Macif a fait figure d'éclaireur sur cet enjeu de société en affirmant dès 2007 son engagement sur la problématique de la situation d'aidants de personnes en perte d'autonomie et/ou dépendantes.

●● *Comprendre, faire connaître et travailler collectivement à des solutions c'est ce qui a guidé notre action ces dernières années pour contribuer à briser l'isolement dans lequel les aidés et les aidants peuvent se trouver, isolement qui entraîne un véritable sentiment d'impuissance dans des situations humaines difficiles.* ●●

Philippe Perrault, Vice-Président du Groupe Macif

A ce titre, la Macif a mis en place plusieurs initiatives :

- Création d'un **site Internet d'information** à destination des aidants (www.aveclesaidants.fr) en 2007
- Lancement du **programme aidants&aidés** et réalisation d'une enquête sur le quotidien des aidants en 2009
- Organisation d'un **séminaire** sur le thème « être aidant et travailler sans être discriminé » en 2013
- Intégration de **garanties spécifiques** pour les aidants dans les contrats santé et prévoyance en 2014
- Organisation des **rencontres de l'autonomie** en 2014
- Participation à la **concertation organisée par le Ministère de la Santé** sur les aidants pour le projet de loi d'adaptation de la société au vieillissement de la population en 2014
- Partenaire de la **Journée des Aidants**
- A l'initiative de l'**enquête « Etre aidant et travailler »**, en collaboration avec l'Union nationale des associations familiales, en 2015

En 2016, la Macif sera à nouveau partenaire de la **Journée Nationale des Aidants** et mènera également des **actions régulières de sensibilisation en régions** afin de mobiliser les pouvoirs publics et contribuer à une prise de conscience citoyenne avec notamment la parution d'un livre de témoignages « des vies (presque) ordinaires – Paroles d'aidants aux Editions de l'Atelier.



©Gerhard Linnekogel Eyesee

Quelques chiffres clés

- Les aidants représentent 15 % de la population active*
- Les personnes aidées sont généralement un conjoint (45 %), un enfant (21 %), un parent (13 %)*
- Environ 60% des aidants sont des femmes**
- En moyenne les femmes aidantes consacrent deux heures de plus par jour à l'aide que les hommes aidants**
- Les aidantes sont davantage concernées que leurs homologues masculins par une interruption d'activité ou par une réduction de temps de travail**
- Le rôle d'aidant a une incidence sur l'écart de rémunération entre hommes et femmes**

*Source : CNSA, Rapport Accompagner les proches aidants, ces acteurs invisibles, 2010**

Source : Drees, Etudes et résultats n°459, 2010



Retrouver plus d'informations sur le programme Aidants&Aidés du groupe Macif et les événements organisés en région sur www.aveclesaidants.fr.



Cofinancé par le programme PROGRESS de l'Union européenne.



Groupe aux valeurs mutualistes, nous réunissons près de 5 millions de sociétaires et clients pour protéger ce qui est essentiel à chacun – sa vie, ses proches, ses biens. Gérant plus de 18 millions de contrats au 1^{er} janvier 2016 (en assurances de dommages, santé-prévoyance, banque et assurance vie), le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 6,1 milliards d'euros en 2015. Plus d'infos sur www.macif.fr

Contacts Presse

Julie Terzulli • 01 55 31 62 67 - jterzulli@macif.fr
Sandra Claeys • 01 55 31 67 18 - sclaeys@macif.fr